



## AVIS PUBLIC 2023-013

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **5 juin 2023 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2023-005 visant le 111, rue Larochelle, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser une marge de recul latérale de 0.62m au lieu de 2.00m pour un bâtiment complémentaire intégré tel que stipulé à la grille des spécifications de la zone 120-C issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 2 juin 2023 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 18<sup>e</sup> jour de mai 2023.

Georges-André Gagné, greffier suppléant